

VERS UNE ÉVOLUTION DE LA CHARTE DE L'ANIMATION

Grâce à des carrefours d'échanges, les animateurs ont pu exprimer leur vécu, envisager des pistes d'amélioration... pour une nouvelle charte de l'animation.

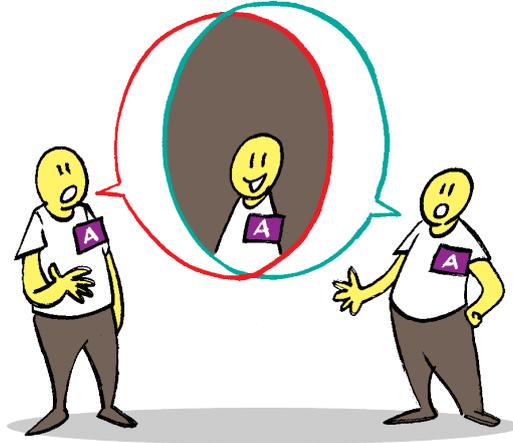
DÉPOSER UN VÉCU DIFFICILE

Dans chaque carrefour, les échanges ont été riches, parfois touchants. Ils ont permis, pour certains, d'évoquer un vécu douloureux... mais aussi d'affiner l'analyse, d'envisager les évolutions nécessaires pour s'adapter aux nouvelles données.

DAVANTAGE COMMUNIQUER

Les animateurs doivent apprendre à mieux communiquer, pour :

- affirmer l'identité de leur métier, leur rôle, auprès des autres professionnels (tout en étant à leur écoute, car ils ont été, eux aussi, durement éprouvés) ;
- impulser, transmettre le sens de l'animation auprès de tous (résidents, familles, bénévoles, partenaires) pour donner l'envie de s'impliquer dans l'écriture, la réalisation et l'évaluation des projets ;
- participer au changement d'image sociale des personnes âgées et des structures d'accueil (mises à mal avec les crises) ;
- améliorer la visibilité des actions, valoriser les initiatives, (étape également nécessaire pour



obtenir des financements).

FAIRE AVEC LES PUBLICS

Les publics évoluent. Ils sont de plus en plus fragilisés, parfois plus jeunes, en situation de handicap... L'animateur doit maintenir son adaptabilité, savoir se renouveler et innover pour répondre aux attentes et désirs de ces nouveaux publics.

INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Avec la crise, les animateurs sont devenus des interlocuteurs privilégiés auprès des familles, mais aussi des directeurs pour tout ce qui concerne le social. Comment faire pour que cela perdure ?

MUTUALISER

Pour que les animateurs participent au maillage du territoire, il faut développer les connaissances sur les ressources et les dispositifs existants. Cela permet d'avancer ensemble dans la complémentarité, de mutualiser les compétences et les moyens (une réponse au manque de financements). L'animateur peut prendre une place de coordonnateur dans ce partenariat territorial.

SE FORMER ET FORMER

Les animateurs demandent :

- une reconnaissance de tous les niveaux de qualification dans la fonction publique et les conventions collectives du secteur ;
- la possibilité d'évoluer dans leur carrière et le financement de postes d'animateurs professionnels ;
- la participation d'animateurs professionnels dans les formations en gérontologie, en tant que tuteurs, membres de jurys... Nombre de ces points ont déjà été avancés par le GAG, dès le 1^{er} jour du congrès, pour faire évoluer la charte de l'animation.

LE POINT DE VUE DU GRAND TÉMOIN

Régis Gonthier, gériatre, a apporté son regard sur l'évolution du métier d'animateur.

RAPPEL HISTORIQUE

Régis Gonthier, chef du pôle gériatrie et médecine interne à l'hôpital de La Charité, dans la Loire, a souhaité revenir sur le contexte historique. C'est il y a 20 ans seulement que les maisons de retraite, les hospices conçus autour de la notion de charité sont devenus des EHPAD. Il a fallu attendre 2002 pour que la loi reconnaisse les droits fondamentaux des usagers. Les progrès sont donc très récents !

ÉVOLUTION DES COÛTS

Les places en EHPAD sont de plus en plus chères. Le reste à charge pour les personnes est en

moyenne de 2 000 €, mais il y a des inégalités en fonction des territoires. Le financement des postes d'animateurs est pris à 100 % sur le budget hébergement. Plus il y a d'animateurs, plus cela coûte aux familles. Il faut que cela change !

LE PUBLIC EN INSTITUTION

Les personnes qui entrent en EHPAD sont de plus en plus âgées : 86 ans en moyenne. Elles y décèdent aujourd'hui plus qu'à l'hôpital. Les animateurs sont parfois confrontés à la fin de vie, cela génère pour eux des souffrances. Pour M. Gonthier, il serait important que cet accompagnement fasse partie de

leur formation.

En France, 25% des plus de 85 ans vivent en EHPAD, contre 8 % en Espagne, 5 % en Italie...

PRÉVENIR

Au Danemark, les personnes de plus de 75 ans reçoivent chaque année la visite d'un animateur social, ou d'un ergothérapeute le plus souvent, pour anticiper les difficultés, mettre en place des projets, agir contre la solitude. Cette visite est obligatoire. M. Gonthier souhaiterait que l'on imagine une démarche identique en France, en commençant par les personnes isolées. C'est un moyen de prévenir l'entrée en établissement, dont les effectifs risquent de considérablement augmenter avec le vieillissement de la population.

TAUX D'ENCADREMENT, VISIBILITÉ

Alors que les personnes accueillies sont de plus en plus dépendantes, malades..., le taux d'encadrement évolue très peu. M. Gonthier considère que les animateurs ont **beaucoup de mérite** de proposer des activités à des publics de moins en moins en capacité de participer, notamment à des temps collectifs. Ils doivent personnaliser les propositions à la lumière des capacités restantes. Des études scientifiques démontrent aujourd'hui l'importance de l'animation dans la qualité de vie des personnes. Elles contribuent à l'apaisement. Le maintien de la sociabilisation est devenu le premier rempart contre la perte d'autonomie. M. Gonthier invite

les animateurs à mieux communiquer pour que leur métier, aussi essentiel que celui de l'infirmière, soit aussi visible.

Mérite partagé

« Pour le Pr Gonthier, les animateurs ont beaucoup de mérite et c'est un compliment, mais ce mérite est partagé avec les personnes âgées qui nous font confiance pour les accompagner à vivre le temps qui reste, joyeusement et dignement. »

*Yves Massardier,
responsable animation*

AU CŒUR DES TERRITOIRES : LES AÎNÉS ET LEURS PROCHES

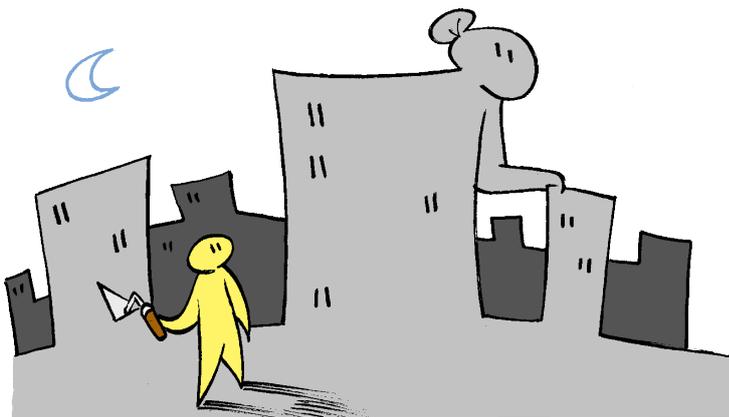
Comment s'appuyer sur l'expertise des aînés pour construire la ville de demain ?

GRENOBLE, VILLE AMIE DES AÎNÉS

Carlyne Berthot, chargée Ville amie des aînés et doctorante en sociologie, a présenté l'engagement de Grenoble. Depuis 2016, la ville est officiellement impliquée dans la démarche Ville amie des aînés (VADA). En 2019, elle a créé une instance participative : le Conseil des aînés, réunissant 36 habitants de plus de 55 ans. Son rôle est d'assurer le suivi, l'accompagnement et l'évaluation de la démarche VADA. La ville s'appuie sur l'expertise d'usage des aînés pour imaginer, avec eux, des pistes d'actions.

ADAPTATION AU CONTEXTE

Dans sa charte, le Conseil des aînés prévoyait de se réunir 3-4 fois par an. La donne a changé avec l'arrivée du COVID. Les membres ont souhaité endosser une mission supplémentaire. Lors du 1^{er} confinement, ils ont lancé un appel à la solidarité. Des témoignages de soutien ont été adressés aux résidents en EHPAD : photos, lettres, chansons... des artistes sont venus jouer sous les fenêtres des établissements. Lors du 2^{ème} confinement, les réunions sont passées en visio, à raison d'une par semaine, pour faire le point sur les initiatives solidaires (collectes alimentaires, distribution d'attestations papier...), identifier les situations de fragilité, de précarité pour orienter les personnes vers les services concernés, faire des propositions pour l'après. Des membres du Conseil des aînés sont eux-mêmes des aidants familiaux, ce qui permet de prendre en considération également ce vécu.



CONCRÈTEMENT ?

Le Conseil des aînés agit à différents niveaux :

- Il initie et met en place des actions comme, par exemple, la réalisation d'un Guide des aînés, compilant l'ensemble des services municipaux qui concernent les personnes âgées.
- Il est devenu une instance ressource. Quand les services de la Ville engagent de nouveaux projets, ils pensent, presque systématiquement, à consulter le Conseil des aînés. Les membres ont ainsi participé au réaménagement du mobilier urbain : ils ont testé le confort, pensé les emplacements en terme d'accessibilité, de convivialité, de chemin piétonnier...

Pour Carlyne Berthot, s'inscrire dans le réseau Ville amie des aînés est nécessaire pour partager les expériences, s'appuyer sur ce qui se fait ailleurs, pour ne pas tout réinventer...

QU'ATTENDENT LES FAMILLES ?

Suite au 1^{er} confinement, un collectif s'est constitué, indépendant, pour faire entendre la voix des familles.

CRÉATION DU COLLECTIF

Le Collectif EHPAD des familles est né à Roanne, en juillet 2020. Bernadette Ojardias a expliqué qu'il avait récemment adopté le statut associatif, tout en conservant la dénomination « collectif ». Il réunit 110 membres à travers la France. Il a été créé pour porter la voix des résidents, si peu consultés durant la crise sanitaire, et de leurs familles.

MERCI AUX ANIMATEURS

Mme Ojardias a remercié les animateurs pour avoir été à l'écoute, donnant des nouvelles des parents, organisant des visios... Elle a ajouté : « *Nous avons été témoins, parfois, de votre impuissance, quand vous avez dû jouer le rôle de portier lors des visites sécurisées, au détriment des animations pour les autres résidents, quand l'accès aux chambres vous a été interdit...* ».

NÉGATION DES DROITS

Le Collectif observe que des directions refusent aujourd'hui le retour au protocole de droit commun : le nombre de visites est limité, les repas partagés sont interdits, des EHPAD sont fermés le dimanche... Des familles font remonter des carences alimentaires, de soins, un manque d'hygiène. Elles observent une non-prise en charge des besoins sociaux.

DES ACTIVITÉS ESSENTIELLES

Pour le Collectif, les activités structurent le temps et l'espace des résidents, donnent un intérêt à leur vie. Ils y retrouvent une utilité, se sentent à nouveau capables, y jouent un rôle social. Mais, faute de professionnels, des personnes en sont exclues, notamment les plus dépendantes. Elles sont alors réduites à leur enveloppe corporelle, seulement nourrie, « gardée »... Elles sont dépossédées de leur identité. Il arrive ainsi que des soignants parlent des résidents à la 3^{ème} personne devant eux.

LES ATTENTES POUR DEMAIN ?

Le Collectif a rédigé une Charte d'inclusion des intervenants familiaux et bénévoles. Beaucoup de proches seraient prêts à s'investir pour apporter leurs compétences, en soirée, les week-ends, pour animer les EHPAD, en coordination avec les professionnels. Ils pourraient faire partie d'une « réserve sociale ». Le Collectif souhaite également plus de jeunes en services civiques dans les EHPAD, des chambres pour des étudiants en contrepartie de temps passé avec les résidents... Le Collectif regrette aussi que des EHPAD négligent le Conseil de Vie Sociale, que les personnes âgées n'aient qu'une voix consultative, qu'il n'y ait pas de



contrôle de ces instances...

Enfin, le Collectif tient à ce que soit pris en compte le droit au lien familial et social, nécessaire à l'envie de vivre.

S'UNIR

À la demande de Cédric Paris, président du GAG, Mme Ojardias s'est dite prête, si besoin est, à représenter les familles, aux côtés des animateurs et des directeurs, dans une négociation avec le gouvernement.

Réserve sociale

« Il y a eu une réserve sanitaire... mais pas de réserve sociale. Des milliers d'animateurs jeunesse, qui auraient pu apporter du soutien, ont été confinés. Il faut interpeler les départements. On aura besoin d'une réserve sociale. »

Bernard Hervy.

QUELLE PLACE POUR L'ANIMATEUR PROFESSIONNEL ?

Romain Gizolme a apporté le point de vue des directeurs sur l'évolution de la profession.

« LA LIBERTÉ DES VIEUX MISE À MAL »

Pour Romain Gizolme, directeur de l'Association des Directeurs au service des Personnes Âgées (AD-PA), ce qui a été essentiellement bousculé, c'est la liberté des résidents. Le confinement a d'abord commencé dans les EHPAD et c'est dans les EHPAD qu'il s'est terminé. Cela a engendré une crise du lien familial. Les professionnels se sont interrogés sur le sens de leur métier. L'image des structures en a pris un coup.

PAS UN HASARD

Notre société est discriminante vis-à-vis du grand âge. Les vieux sont perçus comme des

« incapables », des personnes dépendantes, malades... Les réponses apportées sont de l'ordre du soin, il n'y a pas de prise en compte de la dimension psycho-sociale. La politique publique considère que ce n'est pas essentiel. Puisque le COVID touche le corps, il faut apporter une réponse médicale, sécuritaire. Jean Castex a ainsi promis de renforcer la médicalisation des EHPAD.

PAS DE CONSULTATION

M. Gizolme a rappelé qu'à aucun moment les vieux n'ont été consultés. On a décidé pour eux. Ce sont les médecins qui ont fait partie des instances

consultatives : « Si nous croyons que les vieux sont capables, commençons par les écouter » . .

DOUBLEMENT DES PROFESSIONNELS

L'AD-PA observe que le gouvernement a promis la création de 10 000 postes de soignants en 5 ans. Cela représente 0,3 ETP par établissement, ce qui est largement insuffisant ! Et ces soignants sont introuvables, les professionnels formés manquent. L'AD-PA souhaite que la somme annoncée pour ces recrutements, sur le forfait soin, soit attribuée (en attendant que des soignants sortent des écoles) au recrutement d'animateurs, de psychologues, d'ergothérapeutes, de travailleurs sociaux...

M. Gizolme appelle à œuvrer en ce sens ensemble : directeurs, familles, animateurs..., et à interpeller les élus. Il invite également chacun, individuellement, à lutter contre l'âgisme.

Consulter les personnes

De nombreux intervenants ont évoqué le fait qu'à aucun moment les personnes âgées n'ont été consultées. Elles n'ont pu exprimer un choix dans la balance bénéfique/risque, dire si, pour elles, le social pouvait primer sur la santé. La réponse apportée à la crise, essentiellement sanitaire, imposée par les pouvoirs publics, a été la même dans tous les établissements, auprès de tous les résidents, quel que soit leur projet de vie. Comment éviter que cela se reproduise ?

LES TIERS-LIEUX, UNE SOLUTION D'AVENIR ?

Pour beaucoup, le modèle EHPAD est à réinventer. La CNSA a lancé un appel à projets concernant les tiers-lieux en EHPAD. Est-ce qu'il y aura les moyens de vivre ces utopies ?

L'APPEL À PROJETS ?

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie invitait les EHPAD à chercher des complices locaux pour imaginer ensemble un lieu, dans l'enceinte de l'EHPAD, qui soit librement accessible aux résidents comme aux habitants des environs, et qui permette les échanges, les rencontres, les animations entre personnes de tous âges. Au total, un financement de 3 millions d'euros sera attribué pour la réalisation de travaux dans les établissements, l'ingénierie de projet... Le dossier était à compléter pour le 8 novembre.

QUELLE PLACE DE L'ANIMATEUR AU NIVEAU TERRITORIAL ?

Le Centre Hospitalier de Niort a souhaité tenter sa chance auprès de la CNSA. Yves Massardier, responsable animation, a témoigné de l'expérience. Il constate que, bien souvent, dans les EHPAD, il y a des liens avec les familles, les voisins, les écoles, les associations... Répondre à l'appel à projet, c'était formaliser tous ces partenariats existants, au centre desquels se trouve l'animateur. Le CH a fait appel au centre social pour être co-porteur du projet. Il a mis en avant les activités réalisées avec le collège, la ressourcerie, les services civiques d'Unis-cités... Pour Yves Massardier, cela semble une belle utopie. Les animateurs savent les faire vivre, ils mettent déjà en place des projets qui parfois semblent irréalisables. Mais, si c'est à moyens constants, alors que déjà le temps manque pour les animations, comment les professionnels pourront-ils en plus impliquer les familles, les habitants du quartier, les bénévoles ? Est-ce que ça ne risque pas de faire flop au bout de 6 mois ? Il faut y croire, tout en restant vigilant !



LES GAGNANTS DES FAMEUX ANIM'AWARDS SONT....

Cette année, 2 thématiques étaient proposées. L'une portait sur les projets d'animation avec les familles. Peu de candidats y ont répondu. Le second, qui a eu plus de succès, était sur l'adaptation de l'animation au confinement et à l'isolement forcé.

Voyager par l'imagination et le dessin...

Le public a attribué son Prix Coup de cœur au « Voyage d'Angelo ».

Les aventures d'Angelo sont nées d'une rencontre, celle de Laurent Viscar, animateur de l'EHPAD Pierre Mauroy dans le Pas-de-Calais, et de Sébastien Naert, médiateur culturel à la maison de l'Art et de la Communication de Sallaumines. Au premier confinement, ces deux-là se sont demandé ce qu'ils pourraient faire pour les résidents. Et puis, très vite, Sébastien, qui a des talents de dessinateur, a proposé, pour voir, d'envoyer une illustration à

l'EHPAD, en demandant ce que les résidents avaient à en dire... De là est né Angelo ! Son nom, c'est eux qui l'ont trouvé et c'est une fierté ! Les échanges sont devenus un rituel quotidien qui les a unis. 84 jours plus tard, 264 cases étaient dessinées et scénarisées par 5 résidents, qui y ont mis un peu d'eux-mêmes ! Cette production, par correspondance, ne pouvait pas rester méconnue du public ! C'est ainsi qu'est sortie la bande dessinée « Les voyages d'Angelo ». Le héros part combattre le mal bleu, métaphore du COVID, mais dans une version positive et pédagogique ! D'ailleurs l'ouvrage a touché les plus jeunes. Une école primaire et un collège ont poursuivi les aventures d'Angelo ! Et ce n'est pas tout ! L'EHPAD a été le seul en France à participer au projet « Toute la France dessine » proposé par la Cité internationale de la BD d'Angoulême. Ils ont accueilli dans la structure des ateliers BD qui ont embarqué une cinquantaine de résidents. La maison de l'Art a accueilli une exposition interactive. Et un projet théâtre est en préparation autour d'Angelo. Jamais Laurent et Sébastien n'avaient imaginé que le voyage de leur personnage provoquerait de tels rebondissements, jusqu'à séduire les participants du CNAAG.

Une passion communicative...

Le prix spécial du jury a été remis à « L'atelier théâtre » de l'EHPAD Les Embruns.

Quand Michelle a fait son entrée comme résidente dans l'EHPAD, il n'était pas question pour elle d'abandonner sa passion pour le théâtre. Elle l'a aussitôt partagée avec les résidents de son étage. Marion Le Noach, l'animatrice de la résidence les Embruns, à Concarneau, a saisi sa flamme communicative. Après un micro-trottoir pour s'assurer que cela pourrait correspondre à d'autres envies, elle a proposé la création d'un atelier théâtre. Idée qui a aussitôt séduit Mylène, épouse d'un résident. Le projet a été affiné en équipe pluridisciplinaire, afin d'impliquer tout le monde. 6 résidents se sont inscrits. À chaque atelier, ils enchaînent échauffement, jeux d'élocution, mimes, scènes d'improvisation et terminent par une franche rigolade, autrement appelée « thérapie du rire ». Pendant le confinement, leur talent a animé l'EHPAD. De petites vidéos ont été réalisées, montrées aux autres résidents et aux familles. Durant la semaine bleue, des liens se sont noués avec une troupe de théâtre. Un projet est en cours avec une compagnie d'improvisation, un collège... Les résidents montent sur scène et improvisent. Pas de texte à apprendre, ils nourrissent leurs échanges de leur vécu, de leurs souvenirs... qu'ils transmettent aux spectateurs !

La capacité à réinventer l'animation...

Le Grand Prix du jury a été remis au « Nouveau programme d'animation de l'EHPAD Saint-Bruno.

Les résidents sont confinés ? Eh bien, adaptons-nous, puisons dans les compétences de tous et toutes. Ce ne sont pas exactement les mots utilisés par Françoise Tollar, animatrice de l'EHPAD grenoblois, mais son projet paraissait aussi simple que cela. Très vite, les animations ont été déclinées en chambre, les promenades adaptées dans le jardin... Des artistes sont venus chanter et danser sous les fenêtres puis, quand cela a été possible, dans les étages... Et si nous faisons une chaîne de télévision interne ? Hop, un technicien a trouvé un canal sur lequel diffuser des séances de gym, les actualités de la maison, des documentaires, des films demandés par les résidents, des visites guidées de musées... Aujourd'hui, la chaîne continue à diffuser et des projections collectives s'envisagent ! Un comité de programmation pourrait voir le jour, constitué des résidents, en partenariat avec les autres EHPAD du CCAS.

Et puis, un jour, l'animatrice a reçu une belle lettre d'une professeur du collège voisin, souhaitant engager une correspondance solidaire. Une opportunité à saisir ! Des échanges sont nés entre personnes âgées et jeunes de 3^{ème}, mais aussi avec des enfants de primaire, autour de thèmes comme : « *Quelle fille étiez-vous à 6 ans ? 20 ans ? 30 ans...* ». Des résidents se sont livrés. Toutes ces lettres ont été réunies dans un premier recueil, puis dans un second ! Des amitiés sont nées. Des enseignants invitent des résidents à déjeuner. Pour l'animatrice, la correspondance se poursuivra tant que le désir sera là et partagé. Pour conclure, quelques mots de Milo, 10 ans et demi : « *J'espère que ma lettre vous aura plu et que vous allez continuer à résister. AU REVOIR !* »

